

*Centre de services
scolaire de la
Beauce-Etchemin*

Québec 

ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice clos le 30 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État des résultats et de l'excédent accumulé	6
État de la situation financière	7
État de la variation de la dette nette.....	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires.....	10-26

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin pour l'exercice clos le 30 juin 2020 portant la signature électronique 169623463, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

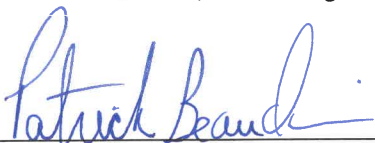
La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

La direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et elle approuve les états financiers. Elle est assistée dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Lemieux Nolet, auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Lemieux Nolet peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Normand Lessard, directeur général



Patrick Beaudoin, CPA, CMA, directeur des ressources financières

Québec, le 16 octobre 2020

TRAFICS 2019-2020

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Ministère de l'Éducation

Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (ci-après « le Centre de services scolaire ») portant la signature électronique 169623463, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit), l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit à la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 169623463 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin n'a pas comptabilisé au 30 juin 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant les immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (norme comptable canadienne pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement*



en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement.

Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, des ajustements, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les ajustements nécessaires sont la comptabilisation aux actifs financiers d'une subvention à recevoir -financement de 164 732 674 \$ (2019 – 154 784 939 \$) et de contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles aux passifs de 164 732 674 \$ (2019 – 154 784 939 \$).

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lemieux Nolet

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 16 octobre 2020

¹CPA auditeur, CA permis no A124890



ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
REVENUS (note 3)			
Subvention de fonctionnement du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES)	199 323 747	203 696 415	190 334 654
Autres subventions et contributions	230 085	836 018	513 480
Taxe scolaire	17 385 766	17 456 153	20 614 368
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 079 877	899 862	1 434 803
Ventes de biens et services	14 483 795	11 660 276	15 183 556
Revenus divers	1 625 757	2 516 842	2 135 703
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	124 108	124 108	130 773
	234 253 135	237 189 674	230 347 337
CHARGES (note 4)			
Enseignement et formation	105 369 977	108 635 590	104 134 823
Soutien à l'enseignement et à la formation	60 636 575	57 032 396	57 490 800
Services d'appoint	27 457 679	26 269 895	27 028 512
Activités administratives	8 759 671	8 738 629	8 569 221
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	25 558 875	25 719 315	23 851 095
Activités connexes	6 393 267	8 372 242	7 982 684
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	77 091	794 736	142 366
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(3 062)	124 820
	234 253 135	235 559 741	229 324 321
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-	1 629 933	1 023 016
Excédent accumulé au début de l'exercice	18 999 654	18 999 654	17 976 638
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	18 999 654	20 629 587	18 999 654

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	23 892 183	24 438 033
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	407 833	617 437
Subvention à recevoir - financement	30 511 532	29 913 827
Taxe scolaire à recevoir	448 341	687 155
Débiteurs (note 6)	2 582 892	2 435 822
Stocks destinés à la revente	8 228	2 425
	<u>57 851 009</u>	<u>58 094 699</u>
PASSIFS		
Découvert bancaire	1 532 364	799 070
Emprunts temporaires (note 7)	13 500 000	15 500 000
Créditeurs et frais courus à payer (note 8)	25 416 723	23 789 437
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	1 788 451	1 912 559
Revenus perçus d'avance (note 10)	1 593 201	1 290 319
Provision pour avantages sociaux (note 11)	10 547 112	9 752 376
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire (note 12)	5 188 799	5 551 531
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 13)	164 379 499	156 803 430
Autres passifs (note 14)	925 557	736 401
	<u>224 871 706</u>	<u>216 135 123</u>
DETTE NETTE	<u>(167 020 697)</u>	<u>(158 040 424)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	186 022 024	175 539 831
Stocks de fournitures	811 094	698 513
Charges payées d'avance	817 166	801 734
	<u>187 650 284</u>	<u>177 040 078</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>20 629 587</u>	<u>18 999 654</u>
Obligations et droits contractuels (note 16)		
Éventualités (note 17)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Normand Lessard, directeur général

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	(158 040 424)	(144 222 811)
Excédent de l'exercice	-	1 629 933	1 023 016
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(21 168 596)	(21 062 075)	(24 971 650)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 286 676	10 572 944	9 828 700
Perte sur disposition d'immobilisation corporelles	-	(3 062)	124 820
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	-	10 000	8 364
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(10 881 920)	(10 482 193)	(15 009 766)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avances	-	(128 013)	169 137
Augmentation de la dette nette	(10 881 920)	(8 980 273)	(13 817 613)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(10 881 920)	(167 020 697)	(158 040 424)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 629 933	1 023 016
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Créances douteuses	19 394	9 426
Provision pour avantages sociaux	794 736	142 367
Stocks et charges payées d'avance	(128 013)	169 137
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(124 108)	(130 773)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	114 496	123 739
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	10 572 944	9 828 700
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	(3 062)	124 820
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	1 265 169	1 860 604
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	<u>(11 187 000)</u>	<u>(18 701 000)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2 954 489	(5 549 964)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(20 175 051)	(25 572 181)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	<u>10 000</u>	<u>8 364</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(20 165 051)	(25 563 817)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	18 840 000	19 326 000
Remboursement des dettes à la charge du CSS	(362 732)	(352 421)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	<u>(2 000 000)</u>	<u>12 000 000</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	16 477 268	30 973 579
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(733 294)	(140 202)
Trésorerie au début de l'exercice	<u>(799 070)</u>	<u>(658 868)</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(1 532 364)</u>	<u>(799 070)</u>
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	673 650 \$	719 764 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	139 918 \$	218 333 \$

La trésorerie à la fin comprend l'encaisse et le découvert bancaire.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (le Centre de services scolaire) est constitué en vertu des décrets 1014-97 et 1674-97 émis respectivement en date du 13 août 1997 et du 17 décembre 1997 par le gouvernement du Québec. Il a débuté ses opérations le 1^{er} juillet 1998. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3) et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre de services scolaire utilise le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans la période où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEES a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisation corporelles » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception et les impacts des modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus de ventes de biens et services et les revenus divers sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

Actifs

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats au poste « Activités connexes ».

Passifs

Revenus perçus d'avance

Les revenus perçus d'avance correspondent à des sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur.

Seules les allocations consenties aux fins du perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives sont constatées en revenus perçus d'avance.

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportement des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité et paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondants qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et sont destinés à être utilisés de façon durable pour la prestation de services ou la production de biens.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments et améliorations acquis avant le 1 ^{er} juillet 2008	35 ans
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Matériel et équipement	
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Autres équipements	15 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de communication multimédia	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Manuels scolaires – achats initiaux	5 ans
Équipements spécialisés	10 ou 20 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisés.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique d'une entité exclue du périmètre comptable du gouvernement du Québec sont comptabilisées dans les immobilisations corporelles à leur juste valeur au moment de leur acquisition. La contrepartie est comptabilisée au passif à titre de contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Cette dépréciation doit être imputée aux résultats de la période au cours de laquelle elle est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

3. REVENUS

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MEEES			
Subvention de fonctionnement - jeunes - adultes - FP	148 639 630	153 550 400	145 659 271
Subvention d'équilibre (de péréquation)	26 656 234	26 656 231	22 341 397
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente et autres ajustements	-	141 630	64 647
Subvention pour le service de la dette			
Intérêts à court et à long terme	4 094 315	4 509 957	4 255 648
Capital	11 187 000	11 187 000	15 267 000
Subvention pour le transport scolaire	7 828 681	7 050 703	7 591 887
Subventions reportées - provision pour perfectionnement conventionné et autres subventions de fonctionnement	-	(12 722)	7 170
Variation de la subvention - financement	917 887	597 704	(4 859 577)
Autres subventions du Ministère	-	15 512	7 211
	199 323 747	203 696 415	190 334 654
AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS			
Subvention du MTESS (FDMT) - formation professionnelle	150 000	256 834	46 021
Subvention du gouvernement provincial	80 085	475 629	461 884
Subvention du gouvernement fédéral	-	103 555	5 575
	230 085	836 018	513 480
TAXE SCOLAIRE			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	34 536	35 401	41 054
Taxe scolaire - année courante	17 246 721	17 302 513	20 449 212
Taxe scolaire - années antérieures	104 509	118 239	124 102
	17 385 766	17 456 153	20 614 368
DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS DE SCOLARISATION			
Droits de scolarité pour les élèves venant de l'extérieur du Québec	0	71 843	83 267
Autres frais de scolarisation - effectifs adultes	81 000	69 749	90 755
Revenus - cours en formation professionnelle	803 577	644 739	932 141
Revenus - autres types de formation	195 300	113 531	328 640
	1 079 877	899 862	1 434 803
VENTES DE BIENS ET SERVICES			
Fournitures et matériel scolaire	866 725	1 093 510	1 155 141
Surveillance et transport du midi	206 399	200 506	252 535
Services de garde	6 759 765	4 999 738	6 525 504
Autres activités chargées aux usagers	4 452 063	2 579 438	4 162 686
Autres ventes de biens et services	2 198 843	2 787 084	3 087 690
	14 483 795	11 660 276	15 183 556
REVENUS DIVERS			
Intérêts, pénalités et frais de retard	172 000	139 917	218 333
Location d'immeubles ou de biens meubles	413 557	487 199	498 739
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	1 037 700	544 582	892 599
Publicité et commandites	2 500	36 132	66 077
Prêts de service au MEEES	-	394 385	459 955
Autres revenus	-	914 627	-
	1 625 757	2 516 842	2 135 703
AMORTISSEMENT DES CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFECTÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	124 108	124 108	130 773
	234 253 135	237 189 674	230 347 337

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

4. CHARGES

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Éducation préscolaire	8 429 236	9 766 765	8 940 211
Enseignement primaire	49 238 874	49 325 188	47 760 988
Enseignement secondaire général	27 667 957	28 369 096	26 607 645
Formation professionnelle	9 054 368	10 039 583	9 531 863
Enseignement particulier	6 626 512	7 136 996	7 676 315
Formation des adultes	4 353 030	3 997 962	3 617 801
	<u>105 369 977</u>	<u>108 635 590</u>	<u>104 134 823</u>
SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION			
Gestion des écoles et des centres	13 517 040	13 991 025	13 658 478
Moyens d'enseignement	4 608 785	4 776 134	4 636 546
Services complémentaires	21 639 494	20 992 983	19 502 016
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	12 712 878	8 566 875	8 978 148
Animation et développement pédagogique	4 980 857	4 788 465	5 305 463
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	666 592	810 195	975 762
Activités sportives, culturelles et sociales	2 510 929	3 106 719	4 434 387
	<u>60 636 575</u>	<u>57 032 396</u>	<u>57 490 800</u>
SERVICES D'APPOINT			
Hébergement des élèves	-	(300)	305
Services alimentaires	263 140	235 523	283 191
Transport scolaire	16 244 249	15 278 545	15 823 458
Service de garde	10 950 290	10 756 127	10 921 558
	<u>27 457 679</u>	<u>26 269 895</u>	<u>27 028 512</u>
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES			
Conseil des commissaires et comités	266 257	193 073	220 703
Gestion	6 466 837	6 409 308	6 247 267
Services corporatifs	1 967 281	2 076 603	2 038 628
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	59 296	59 645	62 623
	<u>8 759 671</u>	<u>8 738 629</u>	<u>8 569 221</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

4. CHARGES (suite)

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
Entretien et amortissement des biens meubles	3 340 024	3 889 798	3 595 782
Conservation et amortissement des biens immeubles	11 151 466	11 218 043	10 392 664
Entretien ménager	5 214 214	4 995 543	4 790 549
Consommation énergétique	4 262 080	3 430 622	4 002 753
Location d'immeubles	314 524	405 235	359 640
Protection et sécurité	108 739	191 543	185 561
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	-	(2 721)	-
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	1 167 828	1 591 252	524 146
	<u>25 558 875</u>	<u>25 719 315</u>	<u>23 851 095</u>
ACTIVITÉS CONNEXES			
Financement	4 415 990	4 943 447	4 903 782
Projets spéciaux	1 268 858	2 629 597	2 028 553
Rétroactivité	-	35 492	38 419
Droits de scolarité et ententes	-	302 772	378 162
Sécurité d'emploi	-	-	36 189
Variation des provisions	600	29 966	28 277
Prêts de services	520 000	373 594	436 799
Autres activités connexes	187 819	57 374	132 503
	<u>6 393 267</u>	<u>8 372 242</u>	<u>7 982 684</u>
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	77 091	794 736	142 366
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(3 062)	124 820
	<u>234 253 135</u>	<u>235 559 741</u>	<u>229 324 321</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

5. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
MEEES		
Subvention de fonctionnement - Jeunes, adultes, FP et péréquation	16 635 188	16 657 173
Subvention - Service de la dette	1 541 318	1 466 228
Subvention pour le transport scolaire	(409 454)	95 656
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (FDMT)	6 510	36 149
Autres subventions	17 109	81 315
Subvention - Financement (avantages sociaux)	6 101 512	6 101 512
	<u>23 892 183</u>	<u>24 438 033</u>

6. DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité	7 500	15 000
Autres comptes à recevoir des usagers	187 943	159 805
Avances à des employés de la commission scolaire	5 267	7 402
Taxes à la consommation à recevoir	800 816	422 372
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme à recevoir	0	107 113
Autres ventes de biens et services	1 739 846	1 863 216
	<u>2 741 372</u>	<u>2 574 908</u>
Provision pour créances douteuses	(158 480)	(139 086)
	<u>2 582 892</u>	<u>2 435 822</u>

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEEES. L'ouverture de crédit autorisé est de 75 375 699 \$ (71 501 033 \$ au 30 juin 2019). Le Centre de services scolaire dispose d'une facilité de crédit sous forme d'emprunt bancaire qui n'est pas utilisée en date de fin d'exercice, qui porte intérêt au taux préférentiel de 2,45 % (3,95 % au 30 juin 2019) et qui est garantie par le MEEES. Les acceptations bancaires de 13 500 000 \$ (15 500 000 \$ au 30 juin 2019), échéant les 2, 3 et 7 juillet 2020, portent intérêt à un taux de 0,82 % (2,26 % au 30 juin 2019) et sont garanties par le MEEES.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	16 809 843	15 768 490
Fournisseurs	2 559 352	2 395 096
Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations	4 436 465	3 549 441
Intérêts courus sur les dettes à long terme à la charge du CSS	19 105	20 176
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 263 895	1 310 727
Congés sabbatiques	169 280	474 681
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	158 783	270 826
	<u>25 416 723</u>	<u>23 789 437</u>

9. CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFECTÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2020			
Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
\$	\$	\$	\$
Gouvernement du Québec	952 506	-	(63 565)
Transferts d'autres gouvernements	366 597	-	(24 448)
Autres	593 456	-	(36 095)
	<u>1 912 559</u>	<u>0</u>	<u>(124 108)</u>
			<u>1 788 451</u>
2019			
Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
\$	\$	\$	\$
Gouvernement du Québec	1 022 737	-	(70 231)
Transferts d'autres gouvernements	391 044	-	(24 447)
Autres	629 551	-	(36 095)
	<u>2 043 332</u>	<u>0</u>	<u>(130 773)</u>
			<u>1 912 559</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

10. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Droits de scolarité perçus d'avance	39 863	-
Revenus perçus d'avance des usagers	99 740	202 736
Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	1 347 254	993 962
Subventions reportées - provision pour perfectionnement conventionné	106 344	83 860
Subventions reportées - autres	-	9 761
	<u><u>1 593 201</u></u>	<u><u>1 290 319</u></u>

11. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congé de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. À compter du 1er juillet 2016, les congés de maladie acquis depuis cette date ne sont plus cumulatifs. Ils seront payés s'ils ne sont pas utilisés au cours de l'exercice.

	<u>2020</u>			
	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Avantages sociaux gagnés dans l'exercice</u>	<u>Avantages sociaux utilisés dans l'exercice</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	3 964 544	4 294 925	(4 546 993)	3 712 476
Vacances	4 967 173	5 443 865	(5 055 920)	5 355 118
Assurance traitement	455 560	4 430 337	(3 819 325)	1 066 572
Autres avantages sociaux	365 099	2 794 257	(2 746 410)	412 946
	<u><u>9 752 376</u></u>	<u><u>16 963 384</u></u>	<u><u>(16 168 648)</u></u>	<u><u>10 547 112</u></u>
	<u>2019</u>			
	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Avantages sociaux gagnés dans l'exercice</u>	<u>Avantages sociaux utilisés dans l'exercice</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	4 007 044	4 210 201	(4 252 701)	3 964 544
Vacances	4 813 299	5 138 792	(4 984 918)	4 967 173
Assurance traitement	437 562	3 991 626	(3 973 628)	455 560
Autres avantages sociaux	352 104	2 265 466	(2 252 471)	365 099
	<u><u>9 610 009</u></u>	<u><u>15 606 085</u></u>	<u><u>(15 463 718)</u></u>	<u><u>9 752 376</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

12. DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Billet à ordre auprès de la Banque Royale du Canada remboursable semi-annuellement par versements de 40 204 \$ incluant les intérêts, échéant le 23 mars 2025, et portant intérêt au taux de 2,90 %	371 708	441 312
Billet à ordre auprès de la Banque Laurentienne du Canada remboursable semi-annuellement par versements de 81 402 \$ incluant les intérêts, échéant le 3 novembre 2021, et portant intérêt au taux de 3,70 %	1 514 699	1 618 403
Billet à ordre auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière remboursable semi-annuellement par versements de 141 252 \$ incluant les intérêts, échéant le 2 décembre 2024, et portant intérêt au taux de 3,193 %	3 258 521	3 432 578
Obligation découlant d'un contrat de location acquisition remboursable trimestriellement par versements de 4 891 \$ incluant les intérêts, échéant le 8 mai 2023, et portant intérêt au taux de 3,0%	43 871	59 238
	<u>5 188 799</u>	<u>5 551 531</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme à la charge du Centre de services scolaire au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2021	373 180
2022	1 680 244
2023	279 133
2024	274 068
2025	2 582 174
2026 et suivants	-
	<u>5 188 799</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

13. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Billets auprès de Financement Québec	-	15 801 000
Billets auprès du Fonds de financement remboursables annuellement pour le capital et semi-annuellement pour les intérêts, échéant entre mai 2022 et décembre 2044, et portant intérêt à des taux variant entre 0,737 et 3,271 %	165 195 000	141 741 000
Sous total	165 195 000	157 542 000
Moins : Frais reportés liés aux dettes	<u>(815 501)</u>	<u>(738 570)</u>
	<u>164 379 499</u>	<u>156 803 430</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2021	11 718 000
2022	11 718 000
2023	11 121 000
2024	18 628 000
2025	31 491 000
2026 et suivants	80 519 000
	<u>165 195 000</u>

14. AUTRES PASSIFS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Provision pour passif éventuel	12 500	-
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST ¹	112 183	-
Comptes à fin déterminée (fonds à destination spéciale)	805 463	751 371
Comptes à payer relatifs aux activités pour lesquelles le CSS agit à titre mandataire	<u>(4 589)</u>	<u>(14 970)</u>
	<u>925 557</u>	<u>736 401</u>

¹ CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail

NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 30 juin 2020

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020								Valeur comptable nette \$
	Coût				Amortissement cumulé				
	Solde au début \$	Acquisitions \$	Dispositions et réductions \$	Solde à la fin \$	Solde au début \$	Amortissement \$	Dispositions et réductions \$	Solde à la fin \$	
Terrains	10 099 305	915 589		11 014 894					11 014 894
Aménagements de terrains	15 235 739	2 839 863		18 075 602	3 871 982	873 573		4 745 555	13 330 047
Bâtiments et améliorations locatives	190 097 231	2 206 249		192 303 480	133 631 216	2 718 003		136 349 219	55 954 261
Améliorations et rénovations majeures	103 030 930	11 013 882		114 044 812	16 544 454	3 452 325		19 996 779	94 048 033
Matériel et équipements	11 153 966	2 865 952	1 748 949	12 270 969	4 390 991	2 775 211	1 742 011	5 424 191	6 846 778
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	5 519 030	1 096 641	847 037	5 768 634	2 896 592	520 477	847 037	2 570 032	3 198 602
Réseaux de télécommunication	4 590 266	123 899		4 714 165	2 851 401	233 355		3 084 756	1 629 409
	<u>339 726 467</u>	<u>21 062 075</u>	<u>2 595 986</u>	<u>358 192 556</u>	<u>164 186 636</u>	<u>10 572 944</u>	<u>2 589 048</u>	<u>172 170 532</u>	<u>186 022 024</u>
	2019								
	Coût				Amortissement cumulé				
	Solde au début \$	Acquisitions \$	Dispositions et réductions \$	Solde à la fin \$	Solde au début \$	Amortissement \$	Dispositions et réductions \$	Solde à la fin \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	10 091 896	52 688	45 279	10 099 305					10 099 305
Aménagements de terrains	13 656 879	1 572 615	(6 245)	15 235 739	3 099 480	769 354	(3 148)	3 871 982	11 363 757
Bâtiments et améliorations locatives	182 025 930	8 159 186	87 885	190 097 231	131 079 043	2 593 287	41 114	133 631 216	56 466 015
Améliorations et rénovations majeures	91 438 747	11 641 117	48 934	103 030 930	13 418 725	3 130 432	4 703	16 544 454	86 486 476
Matériel et équipements	10 780 427	3 149 848	2 776 309	11 153 966	4 616 056	2 551 244	2 776 309	4 390 991	6 762 975
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	5 927 653	263 486	672 109	5 519 030	3 011 319	557 382	672 109	2 896 592	2 622 438
Réseaux de télécommunication	4 457 556	132 710	-	4 590 266	2 624 400	227 001	-	2 851 401	1 738 865
	<u>318 379 088</u>	<u>24 971 650</u>	<u>3 624 271</u>	<u>339 726 467</u>	<u>157 849 023</u>	<u>9 828 700</u>	<u>3 491 087</u>	<u>164 186 636</u>	<u>175 539 831</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le total des immobilisations corporelles inclut des biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur pour 7 558 391 \$ (3 247 562 \$ au 30 juin 2019), soit 7 162 174 \$ (3 101 668 \$ au 30 juin 2019) pour des bâtiments et 396 217 \$ (145 894 \$ au 30 juin 2019) pour des aménagements. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises à un coût total de 21 062 075 \$, dont un montant de 4 436 465 \$ (3 549 441 \$ au 30 juin 2019) est impayé à la fin de l'exercice.

16. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- le Centre de services scolaire est lié par des contrats de transport scolaire représentant des engagements de 78 722 993 \$ (45 310 066 \$ au 30 juin 2019), répartis comme suit : 15 396 939 \$ en 2020-2021, 15 364 405 \$ en 2021-2022 et 15 671 693 \$ en 2022-2023. 15 985 127 en 2023-2024 et 16 304 829 \$ en 2024-2025;
- le Centre de services scolaire a signé des contrats pour l'amélioration, la transformation et la rénovation des immeubles représentant des engagements de 34 324 889 \$ (6 114 853 \$ au 30 juin 2019). Ces travaux seront réalisés pendant la prochaine année et seront financés par des allocations d'investissement (dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention);
- le Centre de services scolaire est lié par des contrats d'entretien ménager représentant des engagements de 5 661 323 \$ (4 244 872 \$ au 30 juin 2019), répartis comme suit : 2 872 440 \$ en 2020-2021, 1 912 316 \$ en 2021-2022 et 876 567 \$ en 2022-2023;
- le Centre de services scolaire a signé divers contrats pour un montant totalisant 2 155 057 \$ (1 211 514 \$ au 30 juin 2019) s'échelonnant jusqu'en 2025.

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux droits contractuels suivants :

- en vertu de certains de ses baux, le Centre de services scolaire a consenti des emphytéoses en vertu desquelles il deviendra propriétaire des bâtiments construits par les locataires au terme des baux. Les échéances des baux emphytéotiques et la valeur au rôle d'évaluation actuel de ces bâtiments sont de 2 577 000 \$ échéant en 2020-2021 et 2 100 000 \$ en 2066-2067;
- le Centre de services scolaire a consenti des baux de location de locaux ayant une valeur de 1 839 090 \$ échéant en 2028-2029 et en 2039-2040.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

17. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Centre de services scolaire est exposé à diverses réclamations, griefs et poursuites judiciaires en dommages et intérêts. Le Centre de services scolaire inscrit une provision à l'égard d'une réclamation seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite. Au 30 juin 2020, la direction n'est pas en mesure d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de la période alors en cours.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des commissaires, du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des directions de services administratifs et d'établissement du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives. Aussi, le Centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créiteurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.